

AAF-SA

Société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros
Siège social : Rue William Dian, 27620 Gasny
775 574 213 R.C.S. Evreux

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 31 décembre 2007

Le 31 décembre 2007, à 11 heures, les actionnaires d'AAF-SA, société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros, dont le siège social est situé Rue William Dian, 27620 Gasny, se sont réunis en assemblée générale mixte au 24 rue de Prony 75017 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, qui est signée par tous les actionnaires présents à l'assemblée et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau.

En l'absence du Président-directeur général, M. Gérard Jean, le mandataire qui représente le plus grand nombre d'actions, préside l'assemblée.

M. Christian Cortier est désigné comme Secrétaire.

.....

Quatrième résolution

L'assemblée générale nomme administrateurs :

- M. Toshinari Oka,
- M. Kam Hang Ng,
- M. John Ferencz,
- M. Thomas Quail,

pour une durée qui prendra fin avec l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2008.

Le mandat de tous les administrateurs sortants n'a pas été renouvelé, à l'exception de celui de M. Thomas Quail.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

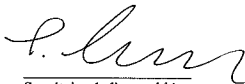
Sixième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures 30.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé, après lecture, par les membres du bureau.



Secrétaire de l'assemblée